

VINGT-DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA À TERRE-NEUVE

Une délégation de parlementaires de la Région Amérique de l'AIPLF a participé à la 22e assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) qui s'est tenue à Saint-Jean, Terre-Neuve, les 20 et 21 juin 1997. Depuis 1989, la Région Amérique de l'AIPLF envoie chaque année une délégation de parlementaires à l'assemblée générale annuelle de la FCFA. La participation à cette activité se situe dans le cadre de la représentation de l'AIPLF auprès des institutions et des organismes de la francophonie d'Amérique.

Le chargé de mission de la Région Amérique de l'AIPLF, M. Bernard Richard, était accompagné de Mme Rose-Marie Losier-Cool de la section canadienne, de M. Léandre Dion et de Mme Claire Vaive, tous deux de la section du Québec, et de Mme Marie-Hélène Bergeron, secrétaire administrative régionale.

Cette mission a permis de sensibiliser la francophonie associative canadienne à l'existence de l'AIPLF, au bien-fondé des objectifs qu'elle poursuit et à ses réalisations; d'élargir le rayon d'action de la Région Amérique de l'AIPLF au-delà de son cadre parlementaire; d'augmenter sa visibilité sur la scène francophone; de développer une meilleure connaissance des représentants des communautés francophones; et de resserrer les liens avec les organismes de la francophonie canadienne en vue de la promotion et du rayonnement de la langue française en Amérique.

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada regroupe les associations de neuf provinces et des deux territoires à l'extérieur du Québec ainsi que quatre organismes nationaux à vocation sectorielle. Elle a pour but de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts des communautés francophones et acadienne du Canada.

Les parlementaires ont tout d'abord participé à la cérémonie d'ouverture du vendredi 20 juin où ils ont rencontré et échangé avec les représentants des principales associations nationales et provinciales francophones. Ils ont ainsi pu constater que les porte-paroles des communautés francophones prenaient leur rôle au sérieux et qu'ils n'hésitaient pas à faire part de leurs réalités et de leurs préoccupations aux parlementaires.

Les travaux de l'assemblée générale annuelle ont débuté le samedi matin avec un panel de discussion sur le thème de la dévolution des pouvoirs vers les provinces. On a fait état des impacts que le transfert de responsabilités dans différents domaines d'activités pourrait avoir sur les communautés francophones. Les représentants des communautés désiraient obtenir des garanties en ce qui a trait au respect de leurs droits puisqu'en l'absence de celles-ci, la prestation de services en français dans les domaines transférés serait laissée au bon vouloir des gouvernements provinciaux.

Alors que des ententes administratives ont été signées avec huit gouvernements provinciaux, les communautés francophones et acadienne cherchent des moyens de convaincre le gouvernement fédéral de respecter ses obligations linguistiques et d'encourager les gouvernements provinciaux et territoriaux à adhérer au principe de la dualité linguistique.

Les travaux se sont terminés avec la réunion d'affaires de la 22e assemblée générale de la FCFA, le samedi 21 juin en après-midi. Lors de cette dernière, une résolution a été adoptée sur la question de la dévolution des pouvoirs demandant à la FCFA d'inciter le gouvernement fédéral à respecter les cinq principes suivants pour toutes ententes administratives de passation, de transfert ou de retrait de pouvoirs : 1) préserver les droits acquis en terme de programmes et de services, 2) définir un mécanisme de redressement, 3) tenir compte des droits linguistiques des fonctionnaires, 4) obtenir l'adhésion des provinces et des territoires aux principes de la Loi sur les langues officielles et 5) déterminer un mécanisme de contrôle et d'imputabilité.

De plus, les délégués à l'assemblée générale annuelle ont adopté à l'unanimité une résolution appuyant les démarches du mouvement SOS Montfort pour la sauvegarde de cet hôpital, seule institution de santé francophone en Ontario. Enfin, les membres de la FCFA ont élu M. Gino Leblanc président de la Fédération.

Au cours du souper-spectacle du 21 juin, le chargé de mission de la Région Amérique de l'AIFLF, M. Bernard Richard, a présenté une allocution portant sur le rôle de l'AIFLF, sur ses relations avec la FCFA depuis juin 1989 et sur la Francophonie d'Amérique. Par la suite, la FCFA a remis son prix annuel de reconnaissance, le prix Boréal, qui souligne la contribution d'une personne ou d'un groupe oeuvrant au développement des communautés francophones. Le prix a été remis à l'Association de l'École Georges et Julia Bugnet rendant ainsi hommage à ceux qui ont tracé la voie au droit à la gestion scolaire pour les francophones de l'extérieur du Québec.

La participation de la Région Amérique de l'AIFLF à cet événement a servi à rappeler l'importance primordiale qu'elle attache à la Francophonie sur ce continent. De plus, elle aura permis aux parlementaires de se sensibiliser davantage aux difficultés que rencontrent les communautés francophones canadiennes, ainsi qu'à leurs réalisations.

Marie-Hélène Bergeron
Secrétariat de la Région Amérique de l'AIFLF